

Réf: Dossier N° : 48387

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE LOGEMENT ET D'IMMOBILIER » en abrégé «SALI SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX SICOGI LATRILLE
BLOC A APT 02, 27 BP 1069 ABIDJAN 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE AFRICAINE DE LOGEMENT ET D'IMMOBILIER » en abrégé «SALI SARL ».

Objet: La location des biens immobiliers, La gestion de biens immobiliers, La vente de biens immobiliers, l'achat de biens immobiliers, La construction de biens immeubles ,Les travaux du génie civil (construction bâtiment, travaux publics, aménagements), Les travaux de BTP, Entretien, nettoyage de bâtiments,Rénovation des biens immobiliers, Gestion de patrimoine immobiliers, Intermédiation d'affaires, Toutes prestations de services, Divers .

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX SICOGI LATRILLE
BLOC A APT 02, 27 BP 1069 ABIDJAN 27

GERANT: Madame KONE OBRE DEPROU CYRIELLE
EMMANUELLE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09894 du 13/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9225 du 13/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

